

Formation Reconversion Professionnelle en Apiculture PRO/SEMI PRO

Programme de la formation

Objectif général :

Savoir créer son exploitation en apiculture pro ou semi-pro.

Public visé :

Toute personne souhaitant devenir ou se reconverter en apiculture pro ou semi-pro.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Modalités et délais d'accès :

Suite à la préinscription des candidats à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 30 jours.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Si vous présentez une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par e-mail lafabriquequipique@gmail.com, afin que nous puissions convenir d'aménagements spécifiques éventuels. Nous pouvons aussi, si nécessaire, vous guider sur un réseau de professionnels qui a les compétences et expertises nécessaires pour pouvoir accueillir, accompagner, former ou orienter certains publics.

Nos indicateurs de résultats :

Note de satisfaction des stagiaires : NC/5 (0 avis)

Pourcentage d'abandon durant le parcours : NC % (Nb d'abandon / Nb stagiaires total)

Organisation et fonctionnement de la formation :

Durée de la formation : 28 heures sur 4 jours

Horaires : de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Rythme : en continu

Mode d'organisation pédagogique : en présentiel

Type d'organisation : en inter

Nombre de participants maximum : 15 personnes

Lieu de la formation : Groslay ou Orange

Tarif : 1 290 € TTC par stagiaire

Contact : lafabriquequipique@gmail.com



Objectifs pédagogiques de la formation :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Savoir réaliser son étude de marché pour une reconversion professionnelle en apiculture
2. Développer son rucher par rapport à son activité
3. Savoir vendre et bien communiquer
4. Créer son entreprise et lancer son activité

Programme pédagogique de la formation :

1. Jour 1 : Savoir réaliser son étude de marché pour une reconversion professionnelle en apiculture

Matin :

- Installation en apiculture Semi pro / pro
- Le budget à prévoir
- Les avantages
- Les inconvénients

Après-midi :

- Les marchés ?
- Pollinisation, produits de la ruches et leurs diversifications, reine, essaims, Apithérapie, cosmétique, possibilités de vente...

2. Jour 2 : Développer son rucher par rapport à son activité

Matin :

- Les ruches à disposition selon l'activité et le marché

Après-midi :

Augmentation du nombre de ruches

3 techniques :

- Les divisions en début de saison
- Les essaims à hiverner
- Essaim à acheter ou nu

3. Jour 3 : Savoir vendre et bien communiquer

Matin :

- Vente : au détail, semi gros, gros (pour qui, pourquoi ?)
- Avantages, inconvénients

Après-midi :

- Les meilleurs réseaux de communication à utiliser actuellement
- Les réseaux de communication à éviter
- Faire connaître son activité
- Faire connaître ses produits

4. Jour 4 : Créer son entreprise et lancer son activité

Matin :

- Créer son activité, les diplômes à disposition. L'intérêt ??
- Le régime micro-BA et fiscalité apicole (dont les différentes TVA)
- Les aides et financements diverses

Après-midi :

- Assurance et syndicats
- La réglementation en apiculture selon les labels
- Législation, réglementation sur l'étiquetage
- Nos fournisseurs : en contenant, tenue, matériels et étiquetage
- Etude de cas des stagiaires et tour de table
- Débriefing de la semaine et évaluations de fin de stage

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens pédagogiques :

Analyse du besoin pour déterminer les objectifs et attentes de l'apprenant, test de connaissances en amont de la formation via un QCM permettant de mesurer le niveau d'entrée de l'apprenant et de permettre aux formateurs d'adapter la formation au besoin, apport théorique, méthode démonstrative dans un premier temps, puis active dans un deuxième temps par des exercices de cas pratiques avec différents niveaux de difficultés, évaluations formatives à la fin de chaque étape pédagogique (QCM et mise en situation) pour vérifier l'acquisition des compétences de l'apprenant tout au long de la formation, remise aux stagiaires au début de la formation d'un livret pédagogique.

Moyens techniques :

Pour la théorie : Formation en salle équipée de table et chaises et d'un vidéoprojecteur.

Moyens d'encadrement :

Tous nos formateurs sont issus du monde de l'apiculture, ils ont tous une longue expérience dans leur domaine. Leur CV est annexé à la convention ou au contrat de formation ainsi qu'à la convocation.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution :

Feuille de présence signée des stagiaires et du formateur par demi-journée.

Appréciation des résultats :

Questionnaire de satisfaction à chaud, évaluation de l'acquisition des compétences en fin de formation via un QCM sommatif, évaluation à froid de la mise en pratique quelques mois après.

Sanctions :

Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, à chaque stagiaire ayant réalisé la totalité de la formation et ayant réalisé les évaluations des acquis.